

La bombe atomique, de Hiroshima à Trump

Eugène BERG | Ancien ambassadeur, enseignant au Centre d'études diplomatiques et stratégiques (CEDS).
Dernier ouvrage : *À la recherche de l'ordre mondial. D'où venons-nous ?* (Éditions Apopsix, 2018, 468 pages).

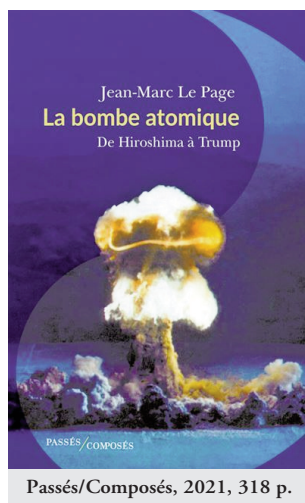
Dans cet ouvrage, Jean-Marc Le Page, chercheur associé à l'EA Tempora de l'Université de Rennes 2, passe en revue les grandes étapes de l'histoire nucléaire, de son apparition, jusqu'aux gesticulations nord-coréennes et à l'Iran, qui, en définitive, n'a peut-être jamais renoncé à acquérir un jour l'arme suprême.

Les grands événements de la bombe atomique

La genèse lors de la Seconde Guerre mondiale

La première étape, qu'il dénomme « le péché originel » est l'apparition de la bombe, une histoire maintes fois contée, mais toujours riche d'enseignement. C'est le 2 août 1939 que débute l'ère atomique lorsque les physiciens Leó Szilárd et Eugene Wigner rédigent la lettre à laquelle se joint Albert Einstein. Adressée au président américain Franklin D. Roosevelt, elle l'avertit que des travaux scientifiques récents permettent d'envisager la réalisation de « bombes d'un nouveau type et extrêmement puissantes » en déclenchant une réaction en chaîne avec de grandes quantités d'uranium. Ses rédacteurs suggèrent que les États-Unis acquièrent des stocks de minerai d'uranium dans le but d'accélérer les travaux de recherche, menés jusque-là par Enrico Fermi, physicien italien ayant fui aux États-Unis. Franklin D. Roosevelt demande alors la constitution d'un comité consultatif pour l'uranium qui confirme qu'il « pourrait être la source possible de bombes avec une puissance de destruction largement supérieure à tout ce que nous connaissons ».

On s'est longtemps demandé si l'emploi de la bombe, d'abord à Hiroshima (6 août 1945) puis à Nagasaki (9 août 1945), avait été vraiment nécessaire pour faire fléchir le Japon [NDLR : il signe sa capitulation le 2 septembre 1945] et si la fulgurante offensive de l'Armée rouge en Mongolie (à partir du 9 août), contre la





puissante armée du Kwantung [Guandong], n'avait pas également joué un rôle. S'agissant d'un acte fondateur ouvrant une nouvelle ère dans l'histoire des conflits, cette question est examinée avec un soin particulier par Jean-Marc Le Page.

Dans ses *Mémoires* (1955), Harry Truman se justifie et formule plusieurs arguments, éclairants pour l'avenir de l'arme atomique. La première est d'abrèger le « supplice de la guerre » et de sauver la vie de centaines de milliers d'Américains, comme du million de Japonais qui seraient morts si la guerre s'était prolongée. Le deuxième motif est qu'il n'y a pas d'alternative à la bombe. L'emploi de la bombe est d'ailleurs légitimé du fait que les Japonais ont agi traîtreusement lors de l'attaque de Pearl Harbour, en violant de nombreuses fois les lois de la guerre, par exemple en tuant des prisonniers de guerre américains : aux yeux des États-Unis, ils doivent donc être « punis » et l'Amérique « vengée ». Enfin, Harry Truman n'a donné l'ordre de ne bombarder que des « bases militaires », évitant autant que possible de tuer des civils. S'y ajoute en filigrane le besoin de justifier le coût financier et industriel massif investi.

En définitive, le gain diplomatique dans la rivalité naissante avec l'URSS a été pris en considération. Dès le 3 juillet, le secrétaire d'État James F. Byrnes est convaincu de l'efficacité de la « diplomatie atomique ». Ces arguments ont été longtemps débattus et critiqués en faisant valoir que les Japonais, avant Hiroshima, étaient prêts à rendre les armes sous réserve de recevoir des garanties sur le maintien de la personne et de l'autorité de l'empereur, ce que les Alliés s'abstinrent de faire. *A contrario*, l'état-major japonais était bien déterminé à se battre jusqu'au bout n'épargnant à son peuple aucun sacrifice : le bombardement de Tokyo du 10 mars 1945 a fait 100 000 morts et n'a, en aucun cas, ébranlé la détermination des généraux nippons. Les sorties de *kamikazes* se multiplient entre avril et juin 1945 lors des batailles meurtrières d'Okinawa.

La guerre de Corée

L'autre moment décisif est le conflit coréen qui débute le 25 juin 1950, un des rares cas, en dehors de la crise des missiles de Cuba (14-28 octobre 1962), où il a été question d'employer l'arme atomique. En réalité, les Chinois n'ont nullement pris au sérieux les menaces d'emploi des armes atomiques qui pour eux, ne sont que des « tigres de papier ». Le maréchal Lin Biao, qui commande les « volontaires » chinois, aurait déclaré : « Je ne serais jamais passé à l'offensive si je n'avais pas l'assurance que Washington empêcherait le général MacArthur de prendre des mesures efficaces contre mes voies de communication et mes lignes de communications » ⁽¹⁾. La République populaire de Chine entre donc en guerre aux côtés de la Corée du Nord le 19 novembre 1950 avec 1,7 million de « volontaires chinois » qui forcent les Sud-Coréens et les troupes de l'ONU à se replier derrière le

⁽¹⁾ SOUTY Patrick, *La Guerre de Corée, 1950-1953*, Presses universitaires de Lyon, 2002, p. 128.

38^e parallèle. C'est un choc dévastateur : le général MacArthur, convaincu que l'offensive chinoise a pour but de détruire le contingent des Nations unies, préconise la mise en place d'un blocus naval de la Chine, le bombardement lourd sur les bases arrière chinoises, l'intervention des troupes nationalistes chinoises et, en dernier ressort, l'utilisation de la bombe atomique ; solution qui recueille l'approbation de 27 % des Américains, 28 % étant favorables à un retrait et 25 % pour un accroissement des moyens conventionnels. Mais il ne fut nullement suivi et son « obstination » conduisit par la suite à son éviction le 11 mars 1951 (au profit du général Ridgway) par le président Truman.

La guerre d'Indochine

Une autre question demeure : les États-Unis ont-ils proposé la bombe pour sauver les Français à Dien Bien Phu en avril 1954 ? C'est fort peu probable, mais le mythe reste vivace ⁽²⁾. La chute du camp retranché a conduit aux accords de Genève de juillet 1954, puis au départ de la France d'Indochine. Épisode lointain, mais qui montre bien toutes les hésitations qui n'ont cessé d'entourer l'emploi de la bombe, lorsque la théorie de la dissuasion n'avait pas été entérinée et comprise par tous les protagonistes.

Le 22 avril 1954, lors d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Otan, Georges Bidault montre à John Foster Dulles le dernier rapport sur l'Indochine du général Navarre (commandant du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient), où la situation à Dien Bien Phu est désespérée. Le soir avant le dîner au Quai d'Orsay, le secrétaire d'État glisse à l'oreille de son homologue français « Et si je vous en donne deux ? – Deux quoi ? – Deux bombes atomiques ». Dulles ne s'est pas souvenu d'avoir fait cette proposition que Georges Bidault aurait rejetée. De toute façon l'*Atomic Energy Act* de 1946 (loi McMahon) interdit aux États-Unis de transférer l'arme sans l'aval d'une commission indépendante qui l'aurait refusée (p. 61 et suivantes). Alors que signifiait cette proposition ? Un bluff ? Un ballon d'essai ? Pourtant, l'usage d'armes nucléaires en Indochine a été examiné par un groupe d'études au Pentagone au début du mois d'avril. Mais finalement le Président américain, conseillé par John F. Dulles, y renonce, craignant les réactions de la Chine et de l'URSS, et en voulant s'assurer au préalable l'assentiment de la Grande-Bretagne – ainsi que de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande – qui ne se manifesta pas.

⁽²⁾ Georges Bidault et l'ambassadeur Jean Chauvel la mentionnent dans leurs *Mémoires* ; le ministre en a immédiatement fait part à trois de ses proches collaborateurs (Roland de Margerie, Maurice Schumann, Guy de La Tournelle) et le général Ely, chef d'état-major des forces armées, la relève dans son journal tenu au jour le jour. La *BBC* rapporte d'ailleurs les propos de Maurice Schumann, alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères : « [Dulles] n'a pas vraiment offert les bombes atomiques. Il a fait une suggestion et a posé une question. Il a prononcé les deux mots fatals : "bombe nucléaire". La réaction immédiate de Bidault a été de faire comme s'il ne prenait pas la proposition au sérieux ».



La crise des missiles d'octobre 1962

Les circonstances sont tellement intéressantes qu'elles valent la peine d'être contées. Le monde a-t-il alors vraiment frôlé le conflit nucléaire ⁽³⁾ ? Il semble qu'il n'en ait jamais été aussi proche, le 28 octobre 1962. Ce jour-là, un sous-marin soviétique, le *B-59* ⁽⁴⁾ muni de torpilles atomiques – ce que les Américains ignorent contrairement aux règles usuelles de la dissuasion –, est repéré par le groupe aéronaval du porte-avions américain *USS Randolph* (14 navires), qui lance contre sa coque des grenades sous-marines à titre d'avertissement pour le faire remonter à la surface. Le commandant du sous-marin, Valentin G. Stavitsky, sur le point de donner l'ordre de lancer des torpilles nucléaires, demande l'aval au commissaire politique se trouvant à bord, qui acquiesce. Par un heureux hasard, se trouve également à bord, Vassili Alexandrovitch Arkhipov, du même grade que le commandant Stavitsky, sous les ordres duquel il était placé. Or, Arkhipov, est aussi le commandant de la flottille de sous-marins se dirigeant vers Cuba, et Stavitsky juge bon de lui demander son avis. Arkhipov, manifeste son désaccord au motif que Moscou n'a pas donné son accord, et le sous-marin remonte à la surface. Certains estiment qu'il aurait mérité pour cela le Prix Nobel de la paix ; mais était-ce envisageable dans les conditions de l'époque ?

Par rapport à ces trois cas d'importance, les autres épisodes où l'utilisation de la bombe a été évoquée, plus comme instrument politique et diplomatique que comme outil militaire, peuvent paraître secondaires.

L'effet dissuasif ?

La crise de Suez

Dans la nuit du 5 au 6 novembre 1956, à 23h30 le Président du conseil russe, le maréchal Nikolai Boulganine adresse un avertissement solennel : « Nous sommes pleinement déterminés à écraser les agresseurs en employant toutes les formes modernes d'armes destructives s'il n'était pas mis fin à l'expédition et afin de rétablir la paix en Orient », faisant même allusion à un troisième conflit mondial. L'ultimatum soviétique est perçu comme un bluff dans les capitales qui reçurent l'assurance d'un soutien américain en cas de conflit avec l'URSS. Le 6 novembre, à 2 heures du matin, l'ambassadeur Dillon est appelé à Matignon où Guy Mollet lui demande quelle serait la position des États-Unis en cas d'attaque soviétique. Il répond que cela constituerait une attaque prévue par le Pacte atlantique à laquelle les États-Unis riposteraient (p. 86). En fait, comme l'indiquèrent les écoutes de l'ambassade égyptienne à Londres, que le personnel évacua le

⁽³⁾ À un de ses ministres qui émettait l'opinion (avant la crise de Cuba) qu'avec Khrouchtchev, nous risquions d'aller à la guerre, John F. Kennedy répond : « Vous n'y pensez pas, il est trop vieux et trop gros ! ».

⁽⁴⁾ Appartenant à la 69^e brigade sous-marine, constituée de quatre bâtiments (*B-4*, *B-36*, *B-59* et *B-130*). En plus des 21 torpilles conventionnelles, chacun disposait d'une torpille nucléaire d'une puissance de 10 kt.

8 novembre, il était clair que Moscou, empêtré dans l'affaire hongroise, n'avait nullement l'intention d'intervenir militairement, mais simplement de mobiliser l'opinion internationale.

La guerre du Kippour

Après le déclenchement de la guerre d'octobre 1973, qui prend Israël largement au dépourvu, Moshe Dayan se rend sur le Golan le 7 octobre, et en revient profondément choqué. Il évoque à cette occasion la troisième chute du Temple, après celle de 587 av. J-C par Nabuchodonosor et celle de 70 av. J-C par les Romains. Une vague d'anxiété se répand dans le gouvernement. L'option nucléaire est même évoquée, le 7 dans l'après-midi, à la fin d'une réunion du cabinet restreint autour de Golda Meir. À cette date, Israël dispose de capacités nucléaires limitées : une vingtaine tout au plus de têtes projetables par des moyens aériens *F-4 Phantom II* et *Kfir* (dérivé du Dassault *Mirage V*), ainsi que des missiles sol-sol *Jéricho* – de conception française – très imprécis (p. 175). À cette proposition de Dayan s'opposent vivement Israël Galili, ministre sans portefeuille, et Yigal Allon, vice-Premier ministre, qui n'ont pas de mal à convaincre Golda Meir de ne pas donner suite. Cependant, des préparatifs sont bien lancés sur le site de Hirbat Zachariah [Khirbat Zakariyya] – où sont disposés les *Jéricho* – qui est mis en état d'alerte.

*

**

Il y a eu, par la suite, quelques incidents ou accidents, des peurs et frayeurs, mais à aucun moment, même pendant les incidents qui opposèrent Soviétiques et Chinois, en mars 1969 sur les bords de l'Oussouri, les événements n'ont atteint une telle intensité. Depuis trois-quarts de siècle, le feu atomique n'a pas été employé, ce qui montre le bien-fondé de la dissuasion et du pouvoir égalisateur de l'atome, pointe de diamant de la pensée française en la matière.

Dès octobre 1945, dans un article de la *Revue de Défense Nationale*, l'amiral Castex, dans une vision prémonitoire, met l'accent sur le caractère égalisateur de l'arme nucléaire. Aucune défense n'est véritablement possible contre un tel type d'arme. C'est donc une arme qui sera particulièrement utile pour la puissance la plus faible. Tous les grands fondamentaux de la doctrine nucléaire française sont en gestation, trois mois seulement après Hiroshima. Plus tard, la doctrine nucléaire française sera précisée, œuvre d'un petit nombre de militaires que l'on qualifiera des « quatre généraux de l'Apocalypse » : Beaufre, Gallois, Ailleret et Poirier. ♦